



2014/V0003 - **VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA SITUATION DES STUDIOS EUROMEDIA DE BRY-SUR-MARNE (EX SFP)**

VOEU

Considérant que l'industrie culturelle en général et cinématographique en particulier représente un secteur stratégique majeur pour notre pays, non seulement du fait de son poids économique et du nombre d'emplois directs ou indirects, mais aussi de par le prestige et le rayonnement de la France à l'international qu'elle représente ;

Considérant que si les mesures incitatives, notamment fiscales, qui ont été mises en place depuis une dizaine d'années pour favoriser les tournages sur le territoire français ont fait la preuve de leur efficacité avec des recettes trois fois plus élevées que leurs coûts, il apparaîtrait paradoxal dans le même temps de se priver de 50% des surfaces de tournage d'Ile de France, région moteur du secteur en France ;

Considérant que les studios de Bry répondent encore aujourd'hui à une vraie demande de la profession en termes d'offre de décors et de studios comme en témoignent le taux élevé de remplissage et les nombreux tournages qui s'y sont déroulés en 2014 (par exemple *Hunger Games 3*, *L'Hermine* ou *Foujita* pour le cinéma, les séries *Trepalium* (Arte) ou *Versailles* (Canal +) pour la télévision) ;

Considérant l'attachement de très nombreux acteurs de la profession, massivement mobilisés sur ce dossier au cours des derniers mois, à cet outil de travail unique en France (huit plateaux de tournage, ateliers de décoration inégalables, stock très important de décors et accessoires, décor extérieur...) ;

Considérant que l'offre proposée par les studios de Bry est de ce point de vue complémentaire et non redondante avec celle d'autres structures plus récentes (*La Cité du Cinéma*) ;

Considérant que si la question de la rentabilité des studios de Bry se pose dans leur configuration actuelle, des solutions peuvent y être apportées ;

Considérant que les studios de Bry constituent, avec l'Institut National de l'Audiovisuel (INA), un véritable pôle d'excellence dont le maintien et le renforcement apparaît primordial, pour l'ensemble de la métropole et de la Région Ile de France et pas seulement pour la commune de Bry ou l'Est Parisien ;

Considérant que le maintien de cette activité et la redynamisation de ce site participeraient plus globalement à une stratégie harmonieuse et durable de développement de la métropole du grand Paris, en particulier aux vues du déficit d'emplois de ses territoires Est comparés à l'Ouest (0,7 emploi par habitants contre 1,2 à l'Ouest) ;

**Le Conseil Municipal de la Ville de Bry-sur-Marne :**

- Fait part de sa vive inquiétude quant aux annonces de fermeture définitive des studios de Bry et la vente « à la découpe » de son patrimoine (décors, accessoires...), fruit d'un savoir-faire unique et dont les conséquences seraient irréversibles ;



- Fait part de son refus de voir ce site changer de destination et rappelle sa volonté de maintenir les parcelles concernées dans leur vocation de zone d'activité économique tel que le stipule déjà le Plan Local d'Urbanisme de Bry, adopté par délibération du Conseil Municipal le 21 décembre 2006 et tel que le confirme le projet de Contrat de Développement Territorial des Boucles de la Marne;
- Invite l'ensemble des partenaires concernés (Euromedia, Etat, Collectivités, investisseurs, professionnels du secteur...) à travailler de manière collective et constructive pour trouver des solutions de revitalisation du site, à travers un plan stratégique ambitieux visant à mettre aux normes le site actuel, à travailler à la constitution d'un véritable pôle moderne autour des métiers de l'image ;
- Demande à Mme Fleur PELLERIN, Ministre de la Culture et de la Communication, et à M. Emmanuel MACRON, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, de se saisir de ce dossier et de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour explorer toutes les possibilités qui permettraient de maintenir et développer l'activité des studios de Bry.

**De transmettre le présent vœu à :**

Mme Fleur PELLERIN, Ministre de la Culture et de la Communication  
M. Emmanuel MACRON, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique

**Copies :**

M. Gilles CARREZ, Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription du Val de Marne et Maire du Perreux-sur-Marne

M. Christian CAMBON, Mme Catherine PROCACCIA, Sénateurs du Val de Marne

M. Jean-Paul HUCHON, Président du Conseil Régional d'Ile-de-France

M. Christian FAVIER, Sénateur et Président du Conseil Général du Val de Marne

M. Laurent LAFON, Maire de Vincennes et Président de l'ACTEP

Mme Safia LEBDI, Conseillère Régionale et Présidente de la Commission du Film d'Ile-de-France

M. Julien DRAY, Vice-président du Conseil Régional d'Ile-de-France, Président de la Commission Culture

M. Jacques-Alain BENISTI, Député-Maire de Villiers-sur-Marne

M. Jean DAUBIGNY, Préfet de la Région Ile de France

M. Thierry LELEU, Préfet du Val de Marne

M. Nicolas FERRAND, Directeur-Général d'EPAMARNE

Mme Agnès SAAL, Présidente Directrice-Générale de l'INA

M. Thierry de SEGONZAC, Président de la FICAM

M. Bertrand SEITZ, Président de l'Association des Chefs Décorateurs de Cinéma (ADC)  
Association des Métiers associés de la Décoration (MAD)

M. Pierre-William GLENN, Président de la Commission Supérieure Technique de l'Image et du Son (CST)